

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Éliminatoires du mondial 2022 : la Caf suspend 23 stades

Prosper Sax NZE-BEKALE
Libreville/Gabon

LA Confédération africaine de football (Caf) a dévoilé lundi 3 mai dernier la liste complète des terrains autorisés à abriter les prochains matches de qualification de la Coupe du monde 2022. Il reste que sur cinquante-six stades, vingt-trois ont été suspendus par l'instance du football africain pour non-conformité. La Caf avait déjà averti le 1er avril dernier au sujet des exigences d'homologation et la supervision des stades. Elle avait même demandé aux associations membres qui participent aux éliminatoires de "Qatar 2022" d'organiser les matches dans des stades aux normes in-

ternationales. C'est-à-dire une pelouse avec gazon naturel ou synthétique dernière génération. Les suspensions concernent les stades des pays suivants : Mali, Liberia, République centrafricaine, Namibie, Malawi, Sénégal, Burkina Faso, Burundi, Gambie, Eswatini, Soudan du Sud, Somalie, Seychelles, Sao Tomé, Niger, Lesotho, Tchad, Érythrée, Malawi, Île Maurice, Sierra Leone et Zanzibar. Ces vingt-trois stades n'ont pas été approuvés par le département Sécurité et sûreté de la Caf. Conséquence : ces pays vont devoir organiser tous leurs matches des éliminatoires à domicile dans un autre pays disposant de pelouses de qualité. À noter que sur la base de l'évaluation du rapport et des preuves fournies par la Fédération ga-

bonaise de football au sujet du stade de Franceville, la Caf a décidé d'approuver l'utilisation de cette enceinte lors des prochains matches de qualification de la Coupe du monde 2022. Sur sa note, le Ghanéen Anthony Baffoe, secrétaire général adjoint en charge de la section Développement, a attiré l'attention de la Fégafoot sur certains commentaires et remarques qui devront être traités dans la période à venir, afin de garantir que le stade soit maintenu dans la liste des stades approuvés par la Caf pour les compétitions masculines seniors.



Photo: DR/L'Union

Le Gabon disputera ses matches dans son stade de Franceville retenu par la Caf.

Taekwondo : quatre entraîneurs gabonais diplômés level I et II



Les quatre coaches gabonais de taekwondo qui ont obtenu des diplômes de niveau 1 et 2.

Prosper Sax NZE-BEKALE
Libreville/Gabon

DU 24 au 25 avril 2021, quatre entraîneurs gabonais ont pris part au stage de la Fédération mondiale de taekwondo Level I (niveau 1) dirigé par le grand maître Philippe Bouedo, expert mondial et directeur technique de l'instance mondiale, également ancien DTN de l'équipe de France de taekwondo. Il s'agit de Claude Cardin Boulouchi Letola, Stéphane Moundounga Kombila, Issa Ondo-Nguema et Yannick Ngwassele. Au terme

de cette première formation par visioconférence, le quatuor a obtenu 70 % de réussite. Du 30 avril au 2 mai deux des quatre coaches ont poursuivi la seconde étape Level II (niveau 2). Laquelle se fait en anglais. Des tests que Moundounga Kombila et Ondo Nguema ont brillamment passés en obtenant respectivement 86 % et 84 % de réussite. Notons que la cérémonie protocolaire de remise de diplômes aux quatre impétrants devrait avoir lieu prochainement au siège du Comité national olympique gabonais.



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

**DIRECTION GÉNÉRALE
COMMUNIQUE**

(Portant paiement par ordre alphabétique des pensions du mois d'avril et du 2^{ème} trimestre 2021 sur toute l'étendue du territoire national)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe ses assurés (et ayants droit) qu'elle procédera, au paiement par ordre alphabétique, des échéances des pensions du mois d'avril et du 2^{ème} trimestre 2021.

A cet effet, le paiement par chèques au Siège et les paiements en espèces seront effectués dans les différents centres de paiements habituels, selon le calendrier ci-après :

Dates de paiement	Répartition des assurés selon l'ordre alphabétique
Mercredi 05 mai 2021	De A à D
Jeudi 06 mai 2021	De E à L
Le Vendredi 07 et le lundi 10 mai 2021	M
Mardi 11 mai 2021	De N à O
Mercredi 12 mai 2021	De P à Z

Les virements bancaires, quant à eux, se feront aux dates habituelles.

Consciente des contraintes occasionnées, mais soucieuse de la santé des populations et des agents, la CNSS tient à rappeler que les consignes strictes seront imposées afin que le paiement se déroule dans des conditions maximales visant à réduire les risques liés à la COVID-19.

Elle en appelle donc au sens aigu de discipline et de responsabilité de chacun pour l'intérêt de tous.

Notre ambition: mieux vous servir

Fait à Libreville, le 30 avril 2021



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
Patrick OSSI OKORI

2020, Avenue Georges Darra, Akaka, Batavia • B.P. : 04 Libreville - Gabon • Tél : (+241) 011 79 13 00 • Fax : (+241) 011 74 64 25 • Centre d'appels : 102
Cellule plaintes clients : 101 • www.cnss.gn • facebook : caissenationaledesecuritesocialegabon-officiel